

## INTRODUCTION

# Renseignement, diplomatie et bombardements...

En 1976, la première édition de *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*<sup>1</sup>, fit grand bruit, bien au-delà des cercles académiques. Yves Lacoste y démontrait qu'existe aussi une autre géographie, plus ancienne et toujours actuelle : la « géographie des états-majors », ensemble de représentations et de connaissances rapportées à l'espace constituant un savoir stratégique utilisé par les décideurs politiques. Il expliquait aussi que ces derniers font appel à bien d'autres expertises, dont celles des services de renseignement qui emploient non seulement des géographes, mais aussi des linguistes, des ingénieurs, des informaticiens et bien d'autres spécialistes.

L'examen approfondi de l'« utilisation politique » du produit de ces expertises par le pouvoir politique était alors très novateur, constituant même une question de plus en plus débattue, dans et hors de l'université. Gaston Bachelard, Georges Canguilhem, enfin Michel Foucault, nous avaient successivement alertés sur la dimension organiquement « idéologique » de toutes sciences (exactes, humaines et sociales) et de leurs applications techniques, ainsi que sur la complexité des rapports entre les savoirs et les pouvoirs. Ces rapports complexes répondent, sinon à des intentions

---

1. Yves Lacoste, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Petite Collection Maspero, 1976.

plus ou moins maîtrisées, en tout cas toujours à des rationalités précises. À moins de se transformer en « procès sans sujet », toute espèce de rationalité provient de quelque cause plus ou moins identifiable.

Remonter aux causes... telle est bien la question qui se pose aussitôt que l'expertise des services de renseignement est sollicitée, citée, sinon dévoyée. Le 2 septembre 2013, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault présente aux présidents de l'Assemblée et du Sénat, des commissions des Affaires étrangères et de la Défense des deux chambres, ainsi qu'aux présidents des groupes de la majorité et de l'opposition, un document intitulé « Synthèse nationale de renseignement déclassifié ». Celui-ci est censé démontrer qu'une attaque « massive et coordonnée » a été conduite dans la nuit du 21 août 2013 près de Damas, sur la Ghouta Est. « En parallèle, les localités de Zamalka, Kafr Batna et Ayn Tarma ont été touchées par des attaques chimiques. À six heures du matin, une offensive terrestre du régime a été lancée sur ces localités », précise encore le document.

Annoncée comme une « note rédigée par les services secrets français rattachés au ministère de la Défense – la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et la Direction du renseignement militaire (DRM) –, la « synthèse » développe cinq éléments à charge contre le régime syrien :

- des images satellitaires montrant que les zones ciblées par l'attaque chimique étaient tenues par les rebelles ;
- ces derniers n'auraient pas les moyens de mener de telles attaques « massives et coordonnées », les roquettes utilisées étant « très vraisemblablement de fabrication industrielle » ;
- l'armée gouvernementale syrienne aurait fait bombarder la zone de l'attaque chimique avec la « volonté d'effacement des traces environnementales » ;
- le « caractère massif » du programme chimique syrien expliquerait trois cas « vérifiés » d'utilisation d'armes chimiques par le régime durant les derniers mois de l'année 2013 ;
- contrairement à ces précédentes opérations, qui utilisaient de « petites charges chimiques » et poursuivaient un « objectif de terreur », l'attaque du 21 août 2013 était « massive », avec un « objectif tactique, de reconquête du terrain ».

Première remarque : cette « Synthèse nationale de renseignement déclassifié » n'est pas, à proprement parler, une compilation des informations produites, en droite ligne, par nos services secrets, mais une note rédigée par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN), dépendant lui-même du Premier ministre. Ce rappel a son importance, le document étant bien une « note » du SGDSN, rédigée à partir de différentes notes de la DGSE et de la DRM.

Le SGDSN est un service du Premier ministre, chargé d'animer les groupes interministériels d'analyse et de synthèse pour le Coordonnateur national du renseignement (CNR). À ce titre, il a toute légitimité pour élaborer des synthèses à partir des renseignements théoriquement fournis par les services (DGSE, DRM, DPSD, DCRI, TRACFIN, DNRED). Précisons bien « théoriquement », car il est évident que ces services, à l'exception de la DRM, se gardent de livrer des renseignements susceptibles de compromettre leurs sources. Ajoutons également que le SGDSN n'est pas un service centralisateur du renseignement. Au quotidien, les services assurent eux-mêmes la rédaction de notes de synthèse qu'ils font remonter directement au pouvoir exécutif.

Composée de neuf feuillets et six planches, ce document comporte essentiellement deux parties : un rappel de l'historique du programme chimique syrien depuis le début des années 1970, de son arsenal et des vecteurs susceptibles d'engager ce type d'armes, ainsi qu'un recensement des victimes d'armes chimiques dont les premières remontent à avril 2013. Les photos, tableaux et diagrammes rappellent des informations parfaitement connues des experts depuis plus de 25 ans.

Enfin, une seule page est consacrée à l'attaque meurtrière du 21 août 2013. Deux phrases importantes sont à relever : « des renseignements crédibles de plusieurs partenaires font état de préparatifs spécifiques les jours précédents le 21 août », et « nous estimons enfin que l'opposition syrienne n'a pas les capacités de conduire une opération d'une telle ampleur avec des agents chimiques ».

Quelques remarques de forme :

Les habitués de ce genre de notes savent que l'emploi trop fréquent de l'expression « nous estimons » (en l'occurrence pas moins d'une dizaine) laisse entendre qu'aucun fait avéré n'est disponible et qu'on peut, par déduction ou induction, seulement produire de simples hypothèses et analyses. La phrase – « nos services ont récupéré sur le terrain... » –, ne peut que s'entendre de la manière suivante : les agents locaux de la rébellion nous ont transmis des échantillons... Et lorsqu'on lit : « nos services disposent d'informations, de source nationale, laissant penser que d'autres actions de cette nature pourraient être encore conduites », on peut tout aussi bien comprendre que les grandes oreilles de la DGSE et de la DRM ont intercepté des communications allant dans ce sens, mais qu'il leur est difficile d'en attribuer avec certitude la paternité. Enfin, lorsqu'on cite à l'appui « les renseignements crédibles de plusieurs partenaires », on ne peut que se reporter directement aux analyses des services américains, britanniques et turcs.

Sur le fond :

Ce document rassemble un faisceau d'analyses convergentes, mais sans révéler de faits nouveaux, inconnus et inédits. En définitive, cette note de notes n'est pas conclusive et certainement pas suffisante pour fonder, de manière imparable, la nécessité de déclencher des bombardements de représailles. De fait et plus clairement, doit-on prendre le risque d'engager un acte de guerre – sans pouvoir envisager la « guerre d'après » – sur la base d'« estimations » et de « probabilités » ? Enfin, sur un plan strictement militaire, comment va-t-on définir et calibrer une réponse « proportionnée » et « limitée » en rapport avec l'importance et l'étendue de l'attaque chimique du 21 août 2013 ? Autant de questions auxquelles cette note de notes ne peut, évidemment, pas répondre.

La question des vraies finalités militaires des bombardements annoncés demeure pleine et entière. Nos amis américains ne cessent de répéter qu'il ne s'agit pas de renverser le régime. Chacun se souvient que dès juillet 2011, messieurs Obama, Cameron et Sarkozy affirmaient, haut et fort, que Bachar devait partir, comme avaient dû le faire Ben Ali et Moubarak en Tunisie et

en Égypte. Durant l'été 2012 encore, notre ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, déclarait que « Bachar al-Assad n'était pas digne d'être sur terre... » Alors que les chancelleries régionales et occidentales savent parfaitement qu'aucune issue militaire ne peut clore la crise syrienne et qu'il faudra, tôt ou tard, revenir à la table de négociation, pourquoi devait-on alors s'engager dans cette nouvelle aventure guerrière ? Durant l'été 2011 aussi, les Occidentaux ont dessaisi Kofi Annan du dossier syrien parce que ce diplomate chevronné avait conseillé d'introduire l'Iran dans la négociation. Les mêmes savent aujourd'hui que pour enclencher les négociations – de « Genève II » et « Genève III » –, il faudra en revenir au « plan Annan », notamment en associant Téhéran aux discussions. Que de temps perdu et de nouvelles victimes civiles à déplorer.

Jour après jour, une journaliste du *Figaro* s'obstinait à faire le lien entre le péril chimique en Syrie et la question générale de la prolifération des armes de destruction massive en Iran. Ne pouvait-elle pas tout autant rappeler à ses lecteurs que lors de l'Assemblée générale des Nations unies de 1995, l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) avait proposé – pour l'ensemble des Proche et Moyen-Orient –, un moratoire incluant toutes les armes de destruction massive (nucléaires, chimiques et bactériologiques) ? À l'époque, Tel-Aviv et Washington avaient conjointement aussitôt rejeté la proposition. Le 13 février 2003, alors ministre des Affaires étrangères de notre pays, Dominique de Villepin reformulait cette sage proposition à la veille de son discours historique au Conseil de sécurité pour s'opposer à une deuxième guerre en Irak. De nouveau, Washington et Tel-Aviv s'opposaient farouchement à cette proposition !

La deuxième guerre d'Irak a fait des centaines de milliers de morts civils et plongé ce pays en état d'implosion chronique, sans que cela n'émeuve beaucoup les moralistes d'aujourd'hui. On ne dispose toujours pas du bilan officiel de cette guerre, du nombre exact de victimes civiles et militaires. Le chiffre reste classifié et n'a jamais été publié officiellement, ni par Londres, ni par Washington. La morale, c'est un peu comme les trains, ça peut en cacher une autre...

Face à ce qui s'est révélé comme un fiasco politico-médiatique de nature à affaiblir durablement la position diplomatique de la France, l'analyste Franck Bulinge tente de remonter aux causes en posant quelques bonnes questions<sup>1</sup> concernant la « Synthèse nationale de renseignement déclassifié » : « qui l'a rédigée, dans quelles conditions et avec quelle intention ? »

Son analyse d'expert mérite d'être citée : « le SGDSN peut-il avoir rédigé cette synthèse en manipulant volontairement les données ? Il semble difficile de porter une telle accusation. Toutefois, il existe des conditions organisationnelles susceptibles de conduire à une manipulation « non intentionnellement politique », comme je l'ai montré dans mon ouvrage sur le renseignement<sup>2</sup>. Ces manipulations peuvent résulter d'une autocensure, comme on en trouve dans la presse. Elles consistent à rejeter volontairement ou non les données susceptibles de contredire la position des dirigeants. Généralement, cette censure se pratique au cours de la remontée de la note à travers les échelons hiérarchiques. Elle trouve par exemple son origine dans la conviction d'un supérieur qui accorde aveuglément crédit à ses propres intuitions et/ou à la position de l'exécutif, ou dans sa crainte d'avoir raison contre le « politique » au risque de le contrarier. De fait, je privilégierais l'hypothèse d'une erreur collective (SGDSN et exécutif) liée d'une part à l'opportunisme et l'absence de barrières critiques indispensables à l'élaboration des synthèses de renseignement, et d'autre part, à une certaine faiblesse dans le management de l'information et de la communication gouvernementale, qui s'expliquerait en partie par la méthode de gouvernance de François Hollande, fondée sur le présupposé de la confiance et de l'intelligence collective, mais également sur un excès de confiance hérité de l'expérience malienne, et enfin par la pression d'un agenda politique difficile ».

Les historiens diront un jour leur vérité. Cette péripétie marquera durablement la réputation et la crédibilité des services français de renseignement. Emblématique, cet usage du renseignement par le pouvoir politique intervenait au plus mauvais moment. Un rapport parlementaire ambitieux venait tout juste de dresser l'état de la communauté française

---

1. espritcors@ire – Observatoire de la défense et de la sécurité, 12 septembre 2013.

2. Franck Bulinge, *De l'espionnage au renseignement – La France à l'âge de l'information*, Éditions Vuibert, 2012.

du renseignement afin de proposer quelques recommandations visant, justement, à préserver les services de toute instrumentalisation politique. L'affaire de la « Synthèse nationale de renseignement déclassifié » oblige, elle aussi, à remonter aux causes !

Le renseignement sert-il d'abord à faire la guerre ? Tous les Livres blancs sur la défense et la sécurité soulignent qu'il doit permettre la meilleure anticipation possible au service des intérêts de la France. Cet impératif catégorique nécessite une remise à plat des métiers du renseignement, de leurs missions, de leurs méthodes et de leurs moyens.

Partant de la grande réforme de 2007 qui vit – à partir de la fusion de la DST (Direction de la surveillance du territoire) et de la DCRG (Direction centrale des renseignements généraux) –, la création de la DCRI (Direction centrale du renseignement intérieur), une série d'entretiens entre les deux auteurs rouvre opportunément la réflexion, hors de toute langue de bois et concessions politiciennes.

Passée plus inaperçue, la deuxième réforme visant à instaurer un continuum entre les grands services pour instaurer une véritable « communauté française du renseignement » fait l'objet d'un deuxième chapitre. Il fallait ensuite confronter ces deux réformes à notre monde actuel, ses évolutions et ses nouvelles menaces issues conjointement de la fin de la Guerre froide, des mal nommées « révolutions arabes » et des vraies révolutions technologiques. Un quatrième débat tord le cou à quelques fantasmes journalistiques et idées reçues sur les « affaires » en cours. Plus sérieusement, le cinquième chapitre reconstruit le processus d'émergence d'une figure terroriste d'un nouveau type : « le loup solitaire », catégorie désormais substantivée et admise par la majorité des grands services du monde du renseignement. En sixième lieu, s'imposait une lecture symptomale, sinon une déconstruction tranquille du rapport des députés Jean-Jacques Urvoas et Patrice Verchères sur « l'évaluation du cadre juridique applicable aux services de renseignement<sup>1</sup> ». Et, pour que cette tentative

---

1. Jean-Jacques Urvoas et Patrice Verchère, *Mission d'information sur l'évaluation du cadre juridique applicable aux services de renseignement*, Rapport d'information n° 1022, Assemblée nationale, Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, Paris, 14 mai 2013.

de remonter aux causes ne reste pas formelle, il s'agissait de proposer une « Feuille de route opérationnelle », pointant ce qui reste à faire... Tel est l'objet de notre septième et dernier chapitre.

Enfin, et pour ne pas conclure, les « révélations » d'Edward Snowden sur les turpitudes de la NSA – les « grandes oreilles » américaines – arrivaient à point nommer pour rappeler quelques évidences oubliées, mais aussi pour ouvrir une perspective de confiance et d'espoir. Celle-ci commence par rendre hommage aux hommes et femmes qui, malgré tout, continuent d'exercer les métiers du renseignement.

Beaucoup de fonctionnaires, d'officiers et de diplomates français et étrangers nous ont apporté leurs témoignages et analyses. Toujours en fonction, la plupart d'entre eux/elles ne peuvent être cité(e)s nommément pour des raisons évidentes. Ils/elles se reconnaîtront et nous tenons à les remercier pour leur confiance et leur disponibilité.

Infatigable chroniqueur de la rubrique « Renseignement » de *Défense*, la revue des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN)<sup>1</sup>, le journaliste Joël-François Dumont a été d'un indispensable secours, tant par sa prise de son au cordeau que par ses remarques et suggestions.

Scribe attentif et concerné, David Bolton a remarquablement assuré la première transcription des débats, enfin Jean-Pierre Bénézet, éditeur camisard et rhizomatique, a soutenu de bout en bout ce chantier à ciel ouvert.

À toutes et à tous, nous disons notre profonde gratitude.

Bernard SQUARCINI et Étienne PELLOT  
Beyrouth, le 13 juin 2013

---

1. Dans sa version initiale, la revue *Défense* a été animée et produite par une équipe de rédaction civilo-militaire, pluraliste et républicaine, du numéro 112 (septembre-octobre 2004) au numéro 149 (janvier-février 2011).